



COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY A REPRÉSENTÉ LE FABRICANT D'IMPLANTS ORTHOPÉDIQUES I.CERAM DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DE SON IMPLANT STERNAL EN CÉRAMIQUE BREVETÉ AUX ETATS-UNIS

Brevets | 04/06/20 | François Pochart Geoffroy Thill



SCIENCES DE LA VIE & SANTÉ

Le cabinet d'avocats August Debozy a représenté le fabricant d'implants orthopédiques I.CERAM dans le cadre du développement d'une gamme d'implants en céramique d'alumine, matériau poreux permettant la régénération des cellules osseuses.

Après la France et l'Europe, la société vient d'obtenir auprès du bureau américain des brevets, *United States Patent and Trademark Office*, USPTO, le brevet de son implant sternal.

Commercialisé à travers toute l'Europe et bénéficiant du marquage CE depuis juillet 2018, l'implant sternal en céramique d'I.CERAM franchit une nouvelle étape avec la reconnaissance de sa technologie par les autorités américaines, première étape en vue d'une commercialisation outre-Atlantique..

Conseils juridiques :

August Debozy agissait en qualité de conseil de la société I.CERAM. L'équipe était composée de François Pochart, *associé* et de Geoffroy Thill, *mandataire agréé*
